



COMMUNE
DE
RETTTEL
57480

Compte rendu de la séance
du Conseil Municipal du 16 06 08

Téléphone : 03 82 83 72 09
Télécopie : 03 82 83 25 95
mairie.rettel@wanadoo.fr

Ouverture de la séance à 20h30 par Jean SCHWENCK, Maire.

Après les mots de bienvenue et les remerciements d'usage, Jean SCHWENCK a donné la parole à Mr Boris HUBERT, du Cabinet d'architectes NOURY et Associés, pour une présentation détaillée et très précise du projet de Plan Local d'Urbanisme en chantier depuis 2005.

Au cours de son intervention, Monsieur HUBERT a également pu expliquer à l'assistance le déroulement des procédures administratives à suivre.

Jean SCHWENCK repris la parole pour expliquer les raisons des orientations choisies puis a donné lecture de la délibération portant sur l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Résultat du vote : 5 abstentions (Mme ORTH, Mrs ANDRE, JUNGER, LEIDIG et MERSCH)

10 voix POUR.

Le vote n'a donné lieu à aucun commentaire. Mr Francis ANDRE a pris la parole pour contester le fait qu'il n'avait pas été averti officiellement du changement de date de la séance (lundi 16/06 au lieu de mardi 17/06) par un écrit ou un mail. Mr Alfred MARET, secrétaire de Mairie a affirmé avoir prévenu Mr ANDRE verbalement. Mr Rémi SCHWENCK a confirmé qu'à l'avenir, des mails avec accusés de réception et confirmation de lecture seraient systématiquement envoyés.

Le vote du point 3 de l'ordre du jour portant sur le déclassement de la RD 64 a donné le résultat suivant, sans commentaire aucun :

11 voix POUR

4 Abstentions (Mme ORTH, Mrs ANDRE, JUNGER et MERSCH)

Idem pour le point 4 :

13 voix POUR

2 Abstentions (Mrs ANDRE et JUNGER)

Aucun commentaire

Les points 5 et 6 de l'ordre du jour ont été votés à l'unanimité.

Passant au point 7 de l'ordre du jour, Mr ANDRE s'est insurgé sur le choix des délégués hors CM nommés à la Régie de Télédistribution et a regretté qu'il n'y ait pas eu d'appel à Candidat par voie de presse.

Jean SCHWENCK a rétorqué que s'agissant d'une Régie Municipale, les personnes en place l'étaient depuis un certain temps déjà et avaient manifesté leur volonté de poursuivre, qu'une seule personne désireuse de quitter avait laissé son siège vacant et que de plus aucune candidature spontanée n'avait été enregistré en Mairie. Débat clos.

Résultat du vote :

10 voix POUR

5 Abstentions (Mme ORTH, Mrs ANDRE, JUNGER, LEIDIG et MERSCH))

Le point 8 a été voté à l'unanimité.

Fin de l'ordre du jour.

Le temps de laisser Mr Alfred MARET rédiger le procès verbal de la séance, la parole a été donné aux quatre Adjoints. Occasion pour eux, à tour de rôle, de préciser les différentes actions menées dans leur Commission respective.

C'est ainsi que Mr Christophe HERRMANN a été amené à parler des travaux d'embellissement et de sécurisation du cœur du village qui devraient débiter très rapidement, Mr Norbert HANDRICK a évoqué la création du Comité de gestion du camping ainsi que la naissance d'une nouvelle Association de pêche liée à la Commune par une convention, sans oublier le suivi des ouvriers municipaux. Mme Marie Claude WOLSKI a pu préciser où en était de dossier « périscolaire » et réaffirmer qu'il serait en place pour la prochaine rentrée scolaire. Mr Rémi SCHWENCK a clôturé en évoquant la création d'une Commission consultative « Jeunes ».